



Légende

- Espaces boisés classés (L130-1)
- Zones exposées au risque inondation
- Emplacements réservés
- Zones urbaines à protéger (L123-1)
- Cheminement piétonnier à conserver
- Reculement

Éléments inscrits à titre d'information

- Zones de protection éloignées
- Zones de protection rapprochées

